



République du Bénin

---

Ministère du Développement, de l'Analyse Economique  
et de la Prospective

---

Institut National de la Statistique et de l'Analyse  
Economique

---



**RAPPORT DU BENIN SUR LES APPUIS  
FINANCIERS A LA STATISTIQUE  
(CRESS, EXERCICE 2013)**

  
PARIS21

Cotonou, décembre 2013



## SOMMAIRE

AVANT-PROPOS .....	1
INTRODUCTION .....	2
Contexte général .....	2
Objectifs du CRESS.....	2
Plan d'analyse .....	3
CHAPITRE I - METHODOLOGIE DE L'ETUDE .....	4
1.1. Objet de l'étude.....	4
1.2. Assistance reçue et activités menées .....	5
1.3. Difficultés rencontrées .....	5
CHAPITRE II - FONCTIONNEMENT DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL .....	7
2.1. Les ressources humaines.....	7
2.2. Les ressources matérielles.....	10
CHAPITRE III - DIAGNOSTIC DU FINANCEMENT DES ACTIVITES STATISTIQUES.....	11
3.1. Volume et secteurs d'intervention du financement des projets statistiques .....	11
3.2. Financement de la statistique par le Budget National.....	12
3.3. Financement de la statistique par les partenaires étrangers .....	13
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	17
ANNEXES .....	19

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 0: Statistiques des réponses aux questionnaires CRESS.....	6
Tableau 1: Structure du personnel de l'INSAE .....	7
Tableau 2: Structure du personnel technique du SSN .....	9
Tableau 3: Point du financement des projets statistiques passés des répondants .....	11
Tableau 4: Part du budget national dans le financement de la statistique de 2010 à 2012 .....	12
Tableau 5: Point des projets financés par les PTF répondants .....	14
Tableau 6: Point des projets en cours et futurs des PTF répondants.....	16

## SIGLES ET ACRONYMES

ATS	Agents Techniques de la Statistique
CNAB	Chambre Nationale d'Agriculture du Benin
CNS	Conseil National de la Statistique
CRESS	Country Report on Support to Statistics
DPP	Direction de la Programmation et de la Prospective
ID	Ingénieur Démographe
II	Ingénieur Informaticien
IP	Ingénieur Planificateur
ISD	Ingénieur Statisticien Démographe
ISE	Ingénieur Statisticien Economiste
ITS	Ingénieur des Travaux Statistique
INSAE	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PRESS	Partner Report on Support to Statistics
SCRIP	Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
SNDS	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
SSN	Système Statistique National
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

## AVANT-PROPOS

Dans un environnement socio-économique constamment en mouvement, la prise de décision dans la gestion des affaires courantes d'un Etat, pour être efficace, doit pouvoir reposer sur un système d'information efficace, pouvant permettre un suivi-évaluation en temps voulu et de mesurer les progrès par rapport aux objectifs préalablement fixés. Dans un tel système d'information, le système statistique joue un rôle important. Malheureusement, le constat qui est souvent fait sur la plupart des Systèmes Statistiques Nationaux (SSN) est que l'offre statistique est généralement insuffisante, ne permettant pas ainsi aux différents acteurs économiques et sociaux de formuler et de mettre en œuvre des politiques fondées sur un ensemble de données et d'indicateurs statistiques cohérents et pertinents. C'est ainsi que les pays se sont dotés chacun d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) dans le but de répondre aux besoins diversifiés et sans cesse croissants des utilisateurs sans pouvoir y parvenir réellement. Le financement de la mise en œuvre de cette SNDS est le déterminant principal de pérennisation de la production de cet ensemble de données et indicateurs.

Du diagnostic de la SNDS à la programmation financière, en passant par la coordination, il est important d'avoir une idée du volume du financement dont bénéficie le Système Statistique National (SSN) pour réussir sa mission.

S'appuyant sur l'expérience du PRESS (Partner Report on Support to Statistics), l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), avec le soutien du Secrétariat de PARIS21, a conduit l'implémentation de l'exercice pilote CRESS (Country Report on Support to Statistics) au niveau du Bénin dont le résultat est présenté dans le présent rapport.

# INTRODUCTION

## Contexte général

Depuis plusieurs années, les autorités statistiques béninoises s'efforcent de mettre en place un Système Statistique National (SSN) capable de répondre aux attentes des pouvoirs publics, des Organismes régionaux et internationaux ainsi que des Organisations de la Société Civile en matière statistique. C'est ainsi que plusieurs actions ont été mises en œuvre telles que la mutation, en avril 1997, de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) en office public à caractère scientifique, la restructuration du Conseil National de la Statistique en avril 2000 et l'adoption en octobre 2008 de la première édition de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS). Ces actions se sont traduites concrètement par l'augmentation sensible des ressources humaines, financières et matérielles affectées à l'exécution des programmes d'activités statistiques comprenant plusieurs opérations statistiques courantes ou périodiques et l'amélioration tant qualitative que quantitative de la production de statistiques officielles, tant le besoin d'évaluer les programmes nationaux et internationaux est de plus en plus exigeant. De nombreux cadres statisticiens, démographes et planificateurs ont ainsi été formés et recrutés au profit des structures membres du SSN.

Dans cette dynamique, l'Etat béninois bénéficie de l'assistance technique et financière de plusieurs Partenaires Techniques et Financiers (PTF) qui apportent leur soutien dans l'amélioration des performances du Système Statistique National (SSN), contribuant ainsi à la production des données et des indicateurs qui aident les différents acteurs économiques et sociaux dans l'évaluation des programmes de réduction de la pauvreté et des progrès d'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Malgré, tous ces efforts consentis aussi bien au niveau national que régional voir international, il est bien déplorable de constater que toutes les études s'intéressant au diagnostic du SSN dans ses différents secteurs de production s'accordent à affirmer que la grande majorité des statistiques officielles sont très incomplètes et produites à un rythme irrégulier. Cette quasi-défaillance du SSN ne lui permet pas de jouer avec plénitude son rôle d'aide à la prise de décision vu que plusieurs aspects de la vie socio-économique sont inexplorés. L'une des causes évidentes de cet état de chose et qui revient souvent dans les diagnostics du SSN est le faible niveau de financement accordé à la statistique.

## Objectifs du CRESS

Pour avoir un meilleur aperçu des efforts à faire en vue d'améliorer la disponibilité des données statistiques que nécessite le développement socio-économique du Bénin, il est important d'avoir une estimation du volume des financements actuellement mobilisés et des domaines couverts. D'où l'intérêt de l'exercice du CRESS.

L'objectif général du CRESS est d'inventorier l'ensemble des financements du SSN (dépenses publiques et appuis des PTF). Les données collectées permettront de mener une analyse approfondie sur le financement et d'améliorer la coordination et l'efficacité du SSN.

En acceptant de réaliser l'exercice devant aboutir à produire le document connu sous l'intitulé « Country Report on Support to Statistics (CRESS) », l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) du Bénin poursuit plus spécifiquement les objectifs suivants :

- Informer en toute transparence les décideurs politiques et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) sur le montant et les modalités du financement de la statistique ;
- Fournir les informations utiles pour une meilleure coordination ;
- Identifier les besoins du pays en matière de financement du renforcement des capacités statistiques ;
- Assurer le reporting des financements des PTF ;
- Rendre disponible un outil de plaidoyer en faveur de la statistique auprès du Gouvernement et des PTF.

Pour mener à bien cet exercice, l'INSAE a bénéficié de l'appui du Secrétariat de PARIS21. La période 2010-2012 a été retenue comme principale limite temporelle de l'étude. Néanmoins, dans un effort de prospectives nous nous sommes également intéressés aux ambitions futures des acteurs du SSN béninois relativement à la période 2013-2015.

### **Plan d'analyse**

Les résultats de cette première édition de l'exercice CRESS sont présentés dans le présent document et s'articulent autour de trois (3) chapitres. Le premier traite de la méthodologie suivie tout au long de l'étude et des difficultés rencontrées. Le deuxième a trait au fonctionnement du Système Statistique National (SSN) en vue de fixer le contexte institutionnel de l'étude tandis que le troisième chapitre s'est focalisé sur le diagnostic proprement dit du financement dont le SSN bénéficie.

# I. METHODOLOGIE DE L'ETUDE ET DIFFICULTES RENCONTREES

Le CRESS, dans sa conception, est essentiellement une revue des dépenses publiques. Il estime le volume de la dépense réalisée dans le secteur public de la statistique. Les données collectées permettent d'analyser la qualité de la dépense et d'évaluer son impact sur l'amélioration de la production des données.

## 1.1. Objet de l'étude

L'exercice pilote du CRESS, qui se limite à une définition très étroite de la dépense publique ne dispose pas d'assez d'éléments pour faire l'analyse spécifique de la qualité des dépenses et l'évaluation de leurs efficacités. Sont uniquement considérées, les opérations financées par l'Etat et ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF) au cours de la période 2010-2012 et celles dont les financements sont identifiés pour la période 2013-2015. Toutes les opérations statistiques ont été classées suivant six (6) grandes catégories à savoir :

- Démographie et secteurs sociaux ;
- Economie et secteurs économiques ;
- Environnement et autres secteurs ;
- Recensements et enquêtes ;
- Collecte, traitement, diffusion et analyse de données ;
- Stratégie et management des services statistiques.

Les appuis apportés aux différentes opérations statistiques peuvent être de trois (3) natures à savoir : l'assistance technique, l'appui financier et l'appui non-financier qui est souvent de type logistique. Ces appuis peuvent également provenir de trois (3) différentes sources que sont : le budget de l'Etat (ressources budgétaires affectées, subventions, Programme d'Investissement Public), les fonds propres (ressources des prestations) et les Partenaires Techniques et Financiers (dons, subventions, appui budgétaire).

La collecte des informations dans le cadre de l'exercice prend en compte l'ensemble des activités du Système Statistique National (SSN) qui regroupe essentiellement l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) et les Services en charge de la Statistique dans les ministères. Elle s'intéresse également aux activités des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) qui disposent d'un volet statistique dans certains de leurs projets d'appui. La compilation de ces informations permet de capter le niveau et la nature des financements apportés à la statistique du point de vue des bénéficiaires que des donateurs en vue d'en ressortir les meilleures dispositions à prendre pour améliorer leur coordination.

Les résultats attendus de cet exercice se présentent comme suit :



- Une base de données de référence sur le financement du développement statistique est mise au point ;
- Une analyse simple du financement (montant, type, modalités, rapport engagement-décaissement) des activités statistiques sur la période 2010-2012 est faite ;
- Une analyse simple du financement (montant, type, modalités) des activités statistiques en cours et à réaliser en 2014 et 2015 est faite ;
- Une meilleure coordination et un meilleur dialogue au sein du SSN et avec les PTF sont suscités.

### **1.2. Assistance reçue et activités menées**

Pour conduire l'exercice, l'INSAE a bénéficié de l'assistance de deux (2) experts de Paris21 envoyés, à cet effet, en mission au Bénin du 04 au 06 février 2013. Ces experts ont travaillé essentiellement au lancement de l'opération, à la finalisation des fiches électroniques de collecte d'informations et à la sensibilisation de tous les acteurs du Système Statistique National (SSN). Dans ce sens, un atelier d'information et de travail a été organisé avec les services statistiques sectoriels le 04 février 2013. Il a permis de recueillir quelques amendements sur la structure des fiches de collecte. En dehors de cet atelier les consultants ont entrepris les activités suivantes au cours de leur mission :

- i- Identification des unités du SSN et des PTF qui doivent concourir à la réussite de l'exercice ;
- ii- Adaptation des questionnaires fournis par le Secrétariat de PARIS21 ;
- iii- Séance de travail avec l'équipe de management de l'INSAE pour la présentation de la méthodologie, de la démarche et du questionnaire de l'exercice CRESS ;
- iv- Séances de travail et de sensibilisation avec les PTF retenus à savoir l'UNICEF, l'OMS, la Banque Mondiale, le PNUD, l'UNFPA, le FAO, la Délégation de la Commission de l'Union Européenne et la Coopération Suisse.

L'équipe de l'INSAE en charge de la coordination statistique s'est ensuite chargée de l'envoi des questionnaires aux acteurs sensibilisés et de la collecte des informations. A la suite, de ces activités, une équipe de PARIS21 s'est chargée de l'intégration des informations collectées dans une base de données simple mise à la disposition de l'INSAE. La production du présent rapport CRESS s'accorde au rapport type PRESS et sa présentation aux acteurs du SSN est du ressort de l'INSAE.

### **1.3. Difficultés rencontrées**

Les structures sollicitées (les PTF et les services compétents des ministères sectoriels) n'ont pas tous fourni

**Tableau 0: Statistiques des réponses aux questionnaires CRESS**

<i>Intervenants du système</i>	<i>Pas de réponses</i>	<i>Réponses</i>	<i>Total</i>
Structures nationales	30	9	39
Partenaires Techniques et Financiers	8	4	12
Total	38	13	51

les informations attendues ; celles qui ont eu à le faire sont pour la plupart largement allées au-delà du délai souhaité. Par ailleurs, même pour celles qui ont répondu, les réponses fournies ont été partielles. Cette difficulté est illustrée dans le tableau ci-contre.

On remarque la très faible participation des structures nationales ayant reçu le questionnaire. En effet, sur 39 structures consultées, seuls 9 ont répondu, soit un taux de réponse de 23,07%. Chez les PTF, le taux de participation s'élève à 67%. Ce taux de non réponse élevé pourrait être dû à : (i) la non compréhension du questionnaire pour certains ; (ii) l'indisponibilité des répondants désignés pour renseigner les sections du questionnaire ; et (iii) l'inaccessibilité des répondants désignés à accéder aux informations sollicitées surtout celles d'ordre financière. Cette dernière raison est d'autant pertinente pour les structures nationales qu'il s'agit des informations sur les dépenses budgétaires généralement placées sous la gestion des structures chargées des ressources financières et de la comptabilité. Les conclusions qui découlent de l'analyse de la base de données constituée sont donc relatives aux répondants et ne peuvent en aucun cas engager tout le SSN.

La conséquence engendrée par les diverses difficultés est qu'en plus du faible taux de réponse, aucune action n'a pu être mise en œuvre pour s'assurer de la véracité des informations mentionnées sur les questionnaires renseignés. Néanmoins, la plupart des questionnaires ayant été transmis par voie officielle nous avons estimé fiables les données collectées.

Pour pallier à ces défaillances les résultats de l'évaluation finale de la mise en œuvre de la première édition de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS-1) ont été exploités.

# II. FONCTIONNEMENT DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL

L'un des volets de l'exercice CRESS est le fonctionnement des structures pourvoyeuses de données statistiques. Il recense les ressources humaines et matérielles en vue de présenter le cadre dans lequel les ressources financières sont mobilisées et exploitées.

## 2.1. Les ressources humaines

- **L'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)**

L'INSAE assure le rôle de Secrétaire Technique Permanent du Conseil National de la Statistique et ce faisant est chargé de la centralisation des statistiques officielles et de leur mise à disposition aux pouvoirs publics en temps prescrits. Pour ce faire, il veille à la normalisation des procédures et méthodes de production des statistiques sectorielles, à la formation du personnel technique du Système Statistique National (SSN) et la réalisation des grandes enquêtes et recensement au plan national. Pour un meilleur accomplissement de

**Tableau 1: Structure du personnel de l'INSAE**

LIBELLE	NOMBRE			Départs à la Retraite en 2014 et 2015
	APE	Conv.	Total	
Statisticiens Economistes	4	6	10	3
Ingénieurs des Travaux Statistiques	4	8	12	1
Ingénieurs Planificateurs	1	0	1	0
Démographes	3	7	10	0
Sociologue	0	1	1	0
Géographes	0	2	2	0
Ingénieurs Informaticiens	1	4	5	1
Autres cadres	1	5	6	0
Agents Techniques de la Statistique	0	11	11	0
Technicien Sup. en Informatique	0	1	1	0
Autres agents de maîtrise	3	9	12	0
Agents d'exécution	3	13	16	3
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>68</b>	<b>87</b>	<b>8</b>

cette mission, l'institut souffre de l'absence de représentation au niveau déconcentré. La structure de son personnel présenté dans le tableau qui suit ne permet pas, pour le moment, d'envisager la déconcentration de l'institut.

L'effectif du personnel servant à l'INSAE est de 87 fonctionnaires, toutes catégories confondues. Parmi ces fonctionnaires, on dénombre 18 APE et 68 conventionnés relevant tous de l'INSAE. Un regroupement du personnel, en fonction de la catégorie professionnelle donne respectivement 47 cadres, soit 54% du personnel, 24 agents de maîtrise, soit 28% du personnel et 16 autres agents, soit 18% du personnel. Il faut noter que les cadres sont des agents de la catégorie A qui appartiennent au domaine statistique (statisticiens) ou au domaine connexe (économistes, planificateurs, informaticiens et démographes) tandis que les agents de maîtrise sont constitués surtout des Agents Techniques de la Statistique (ATS).

Au regard de cet effectif, on constate d'une part que le personnel est insuffisant pour animer l'ensemble des services attribués à l'institut, d'autre part il est déséquilibré car regroupant plus de cadres pour la conception que d'agents chargés de l'exécution. Autrement dit, l'institut n'est pas suffisamment doté de personnel pour conduire efficacement ses activités statistiques et coordonner celles du SSN de notre pays. Cet état de chose peut conduire à une faible capacité de mobilisation et d'absorption des ressources financières.

- **Les services statistiques des ministères sectoriels**

Au sein de chaque ministère, il est créé un service statistique chargé de collecter, traiter et diffuser les statistiques sectorielles relevant de ses compétences. Les problèmes relevés au niveau de ces services sont liés au manque de codification des interactions entre les différentes structures productrices de données statistiques au sein du même ministère et leurs rapports avec les institutions utilisatrices de leurs statistiques. Les textes (décrets ou arrêtés) ne mentionnent pas le rôle du service quant à la validation et à la coordination des travaux statistiques des institutions du département ministériel ou celles relevant d'autres départements. Aussi constate-t-on généralement une absence de budget propre à ces services et une dépendance trop forte aux financements extérieurs induisant des retards dans la mise en œuvre de certaines activités.

Par rapport aux ressources humaines, deux (2) problèmes se posent dans la plupart des services statistiques des ministères. Le premier est leur faible effectif en personnel technique de la statistique et le second a trait à la grande mobilisation de ce personnel dans les activités des cellules de suivi-évaluation des budgets-programmes des ministères, ceci au détriment de la production statistique. Le diagnostic sommaire du personnel du SSN réalisé au cours des travaux d'élaboration de la SNDS-2 révèle clairement que durant les

trois (3) prochaines années, période de mise en œuvre de la SNDS-II, le SSN sera confronté à une insuffisance de ressources humaines tant en quantité qu'en qualité. L'effectif du personnel technique servant dans l'ensemble du SSN est de 164 agents toutes catégories confondues. Parmi ces agents, 77 sont des APE et 87 des contractuels. Le tableau 2 ci-dessous présente la structure comme suit :

**Tableau 2: Structure du personnel technique du SSN**

LIBELLE	NOMBRE		
	APE	Cont.	Total
Ingénieurs Statisticiens Economistes (ISE)	6	5	11
Ingénieurs des Travaux Statistiques (ITS)	16	9	25
Adjoint Technique de la statistique	1	0	1
Agents Techniques de la Statistique (ATS)	2	16	18
Planificateurs	10	1	11
Informaticiens	2	6	8
Démographes	5	10	15
Autres	22	6	28
<b>Total</b>	<b>77</b>	<b>87</b>	<b>164</b>

*Source : Rapport diagnostic domaine 5 pour la SNDS-2*

On constate que cet effectif est, d'une part, insuffisant pour animer l'ensemble du système, d'autre part, il est déséquilibré à l'instar de celui de l'INSAE. Il regroupe beaucoup plus de cadres pour la conception (ISE, ITS, planificateurs, démographes et informaticiens) que d'agents chargés d'exécution. Autrement dit, le SSN n'est pas doté suffisamment de personnel en quantité et en qualité pour conduire efficacement les activités statistiques dans notre pays. Par ailleurs, ce personnel ne bénéficie pas régulièrement de plan de formation et de recyclage pour lui permettre de gérer efficacement les services statistiques des ministères sectoriels. Ceci pourrait jouer négativement sur leur capacité de production et leurs aptitudes à mobiliser des ressources financières.

- **Les antennes départementales de la statistique**

Théoriquement au nombre de six (6) par ministère, ces antennes ont la même vocation que l'INSAE à l'échelon

départemental et suivant leur secteur d'attribution. En particulier, les Directions Départementales de la Prospective et du Développement (DDPD) constituent pour l'INSAE les bases administratives pour l'exécution des enquêtes et autres études socio-économiques au niveau déconcentré. Elles sont également chargées de la collecte régulières de toutes les informations statistiques du département en vue de l'élaboration des inventaires socio-économiques départementaux.

Le personnel dont disposent les antennes départementales est majoritairement constitué de non-professionnels de la statistique. Ce constat est plus atténué au niveau des DDPD et des Directions Départementales de quelques ministères en avance dans la production statistique tels que ceux en charge de la santé et de la justice.

## **2.2. Les ressources matérielles**

La vocation des ressources matérielles dans un service statistique étant d'offrir un cadre de travail propice au traitement, à la publication, à l'archivage et à la diffusion des données statistiques, nous nous sommes essentiellement appuyés sur les résultats de l'évaluation finale de la SNDS-1 relatifs à ces différents domaines. L'ensemble des actions prévues dans le plan d'actions de ladite stratégie aux fins d'équiper le SSN des ressources matérielles adéquates aux volets traitement, publication, archivage et diffusion est exécutée à 28%. Le taux d'exécution spécifique à l'INSAE est de l'ordre de 48%. Cette faible performance s'explique par le nombre important des actions partiellement exécutées.

Des avis des structures sectorielles, il ressort qu'elles ont eu du mal à programmer et exécuter les actions de renforcement des ressources matérielles retenues dans la SNDS-1 à cause, soit du manque d'appropriation de la stratégie et de son plan d'actions, soit de leur faible implication dans l'élaboration et la mise en œuvre du Cadre de Dépense à Moyen Terme de leur Ministère respectif.

# III. DIAGNOSTIC DU FINANCEMENT DES ACTIVITES STATISTIQUES

Dans l'ensemble, les projets, qu'ils soient retenus dans la SNDS ou non, bénéficient de financement provenant de deux principales sources que sont le budget de l'Etat et les appuis des PTF. Ce financement ne se rapporte pas uniquement à l'aspect production et diffusion des données, mais aussi concerne différentes activités relatives au renforcement des capacités du personnel technique de la statistique, à l'acquisition de matériels et d'équipements de travail et à l'amélioration du cadre légal et réglementaire du SSN.

## 3.1. Volume et secteurs d'intervention du financement des projets statistiques

En considérant l'échantillon des répondants un montant total de **10 154 041 141 FCFA** a été dépensé pour le financement de projets statistiques sur la période 2010-2012. L'évolution des dépenses montre qu'on peut retenir qu'une tendance claire n'est pas perceptible de 2010 à 2012. La croissance constante du financement à la statistique n'est donc pas encore une réalité. Le volume de ce financement est fortement influencé par la situation de la trésorerie de l'Etat et la capacité des responsables des services statistiques à mobiliser des ressources suffisantes pour leurs activités, dans la mesure où les activités des ministères sont globalement financées par l'Etat.

Les activités de l'INSAE l'emportent de très loin en volume sur celles des structures sectorielles avec 88,31% des dépenses. Ensuite, vient les secteurs de l'agriculture, de l'enseignement secondaire, des finances publiques, de la santé et de l'enseignement supérieur qui bénéficient aussi des meilleurs volumes de financement parmi les structures sectorielles en concentrant à eux seuls 10,47% des dépenses enregistrées sur la période de l'étude. Les autres secteurs clés dont les activités statistiques se révèlent être moins financés sont ceux des

**Tableau 3: Point du financement des projets statistiques passés des répondants**

Secteur	2010	2011	2012	TOTAL (FCFA)
INSAE	1 962 412 850	1 885 231 461	5 118 931 422	8 966 575 733
Agriculture	0	0	630 000 000	630 000 000
Enseignement secondaire	67 000 000	70 000 000	50 000 000	187 000 000
Finances publiques (CSPEF)	34 535 000	34 535 000	34 535 000	103 605 000
Santé	44 400 000	22 670 000	15 650 000	82 720 000
Enseignement Supérieur	20 000 000	20 000 000	20 000 000	60 000 000
Affaires Etrangères	9 000 000	0	26 000 000	35 000 000
Environnement	0	0	25 000 000	25 000 000
Justice	3 510 000	2 220 000	17 495 300	23 225 300
Eau et énergie		3 041 710	15 512 000	18 553 710
Chambre Nationale d'Agriculture	0	8 500 000	8 861 398	17 361 398
Relations avec les institutions		1 500 000	3 500 000	5 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 140 857 850</b>	<b>2 047 698 171</b>	<b>5 974 835 120</b>	<b>10 154 041 141</b>

affaires étrangères, de l'environnement, de la justice, de l'eau et de l'énergie. Avec la Chambre Nationale d'Agriculture et le Ministère chargé des Relations avec les institutions, ces derniers n'ont mobilisé que 1,22% des dépenses enregistrées sur la période de l'étude. L'analyse de la répartition du volume de financement aux projets statistiques révèle que les secteurs qui parviennent à mobiliser le plus de financement sont ceux dont les activités statistiques permettent le suivi-évaluation des principaux indicateurs des OMD.

Les principales difficultés rencontrées par les répondants dans la réalisation de leurs projets statistiques sont l'insuffisance de ressources financières (53%), les difficultés de mobilisation de ressources financières (24%) et les difficultés de décaissement (18%).

La quasi-totalité des projets financés (82%) ont reçus, comme type d'appui, du financement. Seulement 12% d'entre eux ont été déclarés avoir reçus en plus de l'aide financière une assistance technique des PTF.

Sur un total de **1 705 270 398 FCFA** de ressources financières prévues entre 2010 et 2012 pour la réalisation des projets statistiques des répondants sectoriels, **1 104 838 504 FCFA** soit **64,79%** ont été réellement obtenues et dépensées.

### **3.2. Financement de la statistique par le Budget National**

Au cours de la période allant de 2010 à 2012, le budget national a participé à hauteur de **55,96%** au financement des activités statistiques des structures répondantes, ce qui montre effectivement que les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) soutiennent assez fortement le Système Statistique National (SSN) au côté de l'Etat.

**Tableau 4: Part du budget national dans le financement de la statistique de 2010 à 2012**

<b>Secteur</b>	<b>2010 à 2012</b>
Finances publiques (CSPEF)	0%
Santé	31%
INSAE	54%
Enseignement secondaire	76%
Relations avec les institutions	75%
Agriculture	82%
Enseignement Supérieur	100%
Affaires Etrangères	100%
Environnement	100%
Chambre Nationale d'Agriculture	100%
Justice	100%
Eau et énergie	100%
<b>GLOBAL</b>	<b>55,96%</b>



Une analyse croisée entre l'importance des ressources dépensées (tableau 3) et le nombre de sources de financement révèle clairement que ces deux aspects sont positivement corrélés. Ainsi, les secteurs ayant le plus diversifié leurs sources de financement surtout à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ont enregistré les plus grands volumes de financement des activités statistiques. Inversement, ceux dans lesquels l'Etat par le budget national est le seul pourvoyeur de ressources financières présentent les plus faibles niveaux de financement de la statistique.

Dans de nombreux cas, des activités statistiques ont été suspendues ou même annulées faute de financement ou parce que les moyens étaient insuffisants. Dans d'autres cas, des phases essentielles de la production statistique sont par force négligées (contrôle des agents de terrain, archivage, traitement, analyse et diffusion des données). On trouve même quelque cas d'opération entamée mais non achevée par manque de fonds, ou de publication terminée mais non diffusée par « manque de ressources financières pour l'impression ».

L'insuffisance des ressources budgétaires provenant de l'Etat et leur incertitude impliquent un recours au financement extérieur. Cela laisse penser qu'il est normal que l'Etat ne finance que les activités de base récurrentes et laisse les grandes opérations statistiques aux PTF. Malgré cet état de chose, des activités telles que la coordination statistique éminemment souveraine manque de ressources financières pour consolider leur efficacité sur toute l'étendu du territoire national et dans tous les secteurs.

### **3.3. Financement de la statistique par les partenaires étrangers**

La problématique de l'amélioration et de la diversification du financement de la production statistique se pose de plus en plus au fil des années grâce au leadership qu'affirment dans le domaine, d'une part les PTF traditionnels que sont notamment l'Union Européenne (UE), la Banque Mondiale et les Agences spécialisées du Système de Nations Unies (PNUD, UNFPA, UNICEF, OMS, BIT/OIT), et d'autre part de nouveaux partenaires à l'instar de la BAD, de l'ACBF, d'AFRISTAT, du MCA et de la Coopération Suisse. Le point des programmes de financement de la production statistique de ces PTF entre 2010 et 2012, issu de la présente étude est présenté dans le tableau 5 suivant. Les informations manquantes sont celles sur les montants effectivement consommés par les bénéficiaires des différents programmes.

Bien que la liste ne soit pas exhaustive, les programmes ci-dessus, financés par les PTF, permettent d'avoir une appréciation suffisante des appuis des PTF et de leur domaine d'intérêt. Cet échantillon des programmes statistiques financés par les PTF révèle que ces derniers ont mis plus de 25 milliards de FCFA à la disposition du SSN de 2010 à 2012. Ce qui contraste avec les 10 milliards de FCFA que les structures productrices de statistiques officielles enquêtées déclarent avoir dépensé dans la production statistique sur la même période.

**Tableau 5: Point des programmes financés par les PTF répondants**

Secteur	Nombre de programmes	Secteurs statistiques	Montant total prévu (FCFA)	Montant total versé (FCFA)
PNUD	1	Indicateurs relatifs aux Objectifs du Millénaire pour le Développement	172 500 000	172 500 000
Commission Européenne	2	Justice et criminalité, Comptes nationaux, l'économie non-observée, Banque, assurance, statistiques financières, Metadata, Programmes statistiques, définition des priorités, relations avec les usagers et les répondants, Ressources humaines et formation	2 976 047 861	ND
UNICEF	5	Santé, Education, Protection sociale, Justice et criminalité, Pauvreté, OMD, Statistiques macro-économiques, genre, Convention relative aux Droits des Enfants, etc.	17 443 250 000	15 816 308 080
UNFPA	3	Appui à l'INSAE (RGPH4, appui conseil aux DDPD, Statistiques de l'état civil, Développement du Système d'Information Communale (SIC))	3 460 000 000	ND
AFRISTAT	4	Appui à l'INSAE (EMICoV, appui conseil aux DDPD, Statistiques de l'état civil, Statistiques des Comptes Nationaux)	185 960 000	ND
MCA	2	Appui à l'INSAE (EDS, EMICoV)	610 000 000	ND
COOPERATION SUISSE	1	Appui à l'INSAE (Recensement Général des Entreprises, Etudes spécifiques sur les entreprises)	40 000 000	ND
BAD	5	Appui à l'INSAE (statistiques du transport, IHPC, tableau de bord sur le genre, tableaux de bord sur le marché de travail, Statistiques des Comptes Nationaux)	3 960 000	ND
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>		<b>24.891.717.861</b>	<b>15.988.808.080</b>

En général, les PTF financent essentiellement les enquêtes statistiques, la mise en place des bases de données statistiques ou de systèmes d'informations informatisés et les activités de renforcement des capacités humaines et matérielles. Ce dernier aspect se fait au travers notamment des séminaires de formation, des ateliers de formation ou des voyages d'études. Les domaines d'intervention tournent largement autour des thématiques du suivi-évaluation des indicateurs des OMD et de réduction de la pauvreté.

Tous les PTF répondants déclarent avoir apporté à travers les activités statistiques financés par leurs divers programmes aussi bien un appui financier qu'une assistance technique contrairement à la conclusion tirée à partir des questionnaires des structures sectorielles, qui met l'appui de type financier largement au dessus.

La majorité des financements (75%) apportés par les PTF a été mobilisé avec le concours de plusieurs d'entre eux qui prennent le donateur principal comme tête de file.

Les principales difficultés que rencontrent les PTF enquêtés dans la mise en œuvre de leur programme de financement de la statistique se résument comme suit :

- Mauvaise connaissance par les structures statistiques des procédures et cycles budgétaires des PTF ;
- Faible capacité des structures statistiques en matière de programmation financière et physique ;
- Mauvais ciblage et faible implication, au cours de l'exécution des programmes, des bénéficiaires des résultats à produire (secteur privé, population à la base, ONG, ...) ;
- Insuffisance de coordination entre les autorités statistiques centrales et déconcentrées des différents ministères sectoriels ;
- Faible pérennisation par l'Etat des actions initiées par les PTF.

Le tableau 6 qui suit fait le point des programmes statistiques actuellement financés ou à venir des PTF répondants. Cette partie de la collecte de données de l'exercice est manifestement la moins remplie par les enquêtés.

Nous notons que les projets futurs des PTF s'intègrent bien dans leur vision déjà révélée par le point des projets passés financés. Néanmoins, une hausse des appuis financiers par rapport au trois (3) dernières années est remarquable et pourrait s'expliquer en partie par les besoins en statistiques qu'exige l'évaluation finale imminente de la mise en œuvre des OMD pour 2015.

**Tableau 6 : Point des programmes en cours et futurs des PTF répondants**

Secteur	Nombre de programmes	Secteurs statistiques	Montant total prévu (FCFA)
PNUD	3	Multi-domaines de statistiques et d'indicateurs, Etude Sociale, Stratégie et management des Systèmes Statistiques Nationaux	500 000 000
Commission Européenne	2	Justice et criminalité, Statistiques démographiques et sociales, Statistiques économiques et sectorielles, Recensements et enquêtes, Collecte, traitement, diffusion et analyse de données, Stratégie et management des Systèmes Statistiques Nationaux	852 452 140
UNICEF	9	Santé, Education, Protection sociale, Justice et criminalité, Pauvreté, OMD, Statistiques macro-économiques, genre, Convention relative aux Droits des Enfants, EDS4, MICS, etc.	36 670 000 000
UNFPA	5	Appui à l'INSAE (EDS4, RGPH4, Appui conseil aux DDPD, Statistiques de l'état civil, Développement du Système d'Information Communale (SIC))	492 500 000
Banque Mondiale	3	Appui à l'INSAE (Etude Sociale, Analyse de la pauvreté, Conjoncture économique, RGPH4, Formation statistique, Publication et diffusion des informations statistiques)	2 030 000 000
PAM	1	Appui à l'INSAE (AGVSAN)	100 000 000
CTB	1	Appui à l'INSAE (Stratégie et management des Systèmes Statistiques Nationaux)	65 000 000
Coopération Suisse	1	Appui à l'INSAE (Traitement RGPH-4)	346 310 000
BAD	4	Appui à l'INSAE (Appui conseil aux DDPD, Statistiques de l'état civil, Etude Sociale, Stratégie et management des Systèmes Statistiques Nationaux)	45 000 000
GIZ	1	Appui à l'INSAE (Statistiques des comptes nationaux)	247 796 500
BIT/IPEC	1	Appui à l'INSAE (MICS)	71 000 000
UEMOA	1	Appui à l'INSAE (IHPC)	31 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>		<b>41 451 058 640</b>

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Parmi toutes les structures productrices de statistiques, seul l'INSAE déclare disposer d'un budget propre à la production statistique, dans lequel la majeure partie de la subvention accordée par l'Etat est destinée aux frais de fonctionnement. A quelques exceptions près, le montant des ressources allouées est nettement insuffisant et sa disponibilité pose parfois de problèmes. Bien que atténué par l'appui des PTF relativement de même volume, cette faiblesse du financement intérieur des activités statistiques a des impacts négatifs sur les processus de collecte, de traitement, d'analyse, d'archivage et de publication/diffusion de l'information. On constate aussi que les secteurs les plus bénéficiaires de financement sont ceux pour lesquels des avancés notables sont réalisés dans la définition des indicateurs de suivi des OMD et de la SCRP. Ces secteurs ont diversifié également leurs sources de financements. En outre, l'insuffisance de personnel technique et de matériel adéquat dans le SSN constituent également une cause de la faible capacité à mobiliser des moyens financiers conséquents pour mener à bien nos projets statistiques.

L'exercice CRESS qui est à sa première édition au Bénin a permis de sortir les résultats présentés dans le présent rapport. Cette expérience de reporting s'est réalisée avec plusieurs difficultés dues en particulier à la non maîtrise totale du processus ainsi qu'à la non adhésion effective de tous les acteurs du SSN. Néanmoins, les observations faites grâce à l'analyse de la base de données confectionnée à l'issue de la collecte d'informations conduisent à énoncer les recommandations suivantes :

- Pour améliorer la pertinence des résultats dudit exercice qui, en tant que outil de plaidoyer, se doit d'être pérenniser, il est indispensable que le SSN s'en approprie l'esprit tout en adaptant la méthodologie à son contexte national ;
- Les résultats issus de l'exercice CRESS doivent être examinés lors des sessions du Conseil National de la Statistique qui doit en rendre compte au Ministre en charge de la Statistique ;
- La dissémination des résultats et des conclusions du CRESS doit se faire à l'endroit des PTF et des autres partenaires privés nationaux, car le CRESS est aussi un outil de coordination des appuis financiers et de transparence dans l'utilisation des ressources financières, conformément à l'esprit de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement ;
- Le rapport du présent exercice pilote doit faire l'objet d'une validation par la majorité des acteurs du SSN avant sa dissémination à l'occasion d'un atelier d'appropriation. Cet atelier devra regrouper tous les acteurs du SSN dans l'objectif d'échanger sur les insuffisances de l'exercice, les difficultés rencontrés et ses perspectives.

Par ailleurs, compte tenu du diagnostic fait nous recommandons que les PTF et l'Etat soutiennent fortement la mise en place et l'alimentation du Fonds National de Développement de la Statistique (FNDS) dont le projet de décret est déjà élaboré. Ce fonds permettra d'améliorer la coordination et la stabilité des ressources financières affectées par les différents acteurs du SSN aux grandes opérations statistiques et par conséquent leur efficacité.

Les fortes résolutions que pourrait prendre de SSN en vue de tirer le maximum d'éclairage de l'exercice CRESS peuvent s'énumérer comme suit :

- Définir au niveau du CNS un canevas minimal de présentation des programmes et rapports d'activités statistiques par les structures productrices des statistiques officielles. Ces canevas devraient donner une description claire et suffisante des paramètres organisationnels, financiers et techniques de chaque activité statistique ;
- Mettre en place un système d'information informatisé permettant en temps voulu de faire un suivi-évaluation des progrès du Système Statistique National quant à la mise en œuvre de son Schéma Directeur de la Statistique appelé SNDS ;
- Mettre en place un cadre de concertation permettant une meilleure coordination des appuis technique et financier à la statistique ;
- Pour plus de transparence et d'anticipation, des rapports annuels de l'état de mise en œuvre de la SNDS doivent être élaborés. Ces rapports doivent avoir un chapitre sur les appuis reçus des PTF au cours de l'année considérée ;

L'importance des statistiques dans la démarche GAR appliquée lors de l'élaboration des budgets-programmes doit être rappelée à l'occasion de séminaires et ateliers à organiser à l'intention des hauts responsables des administrations publiques.

# ANNEXES

## I. Liste des structures et personnes rencontrées

Structures	Interlocuteurs
<p><b>Partenaires Techniques et Financiers :</b> UNICEF, Banque Mondiale, PNUD, FAO, Délégation de la Commission de l'Union Européenne, OMS</p>	<p>KOUTON Narcisse/POUFON Hamidou, ACCROMBESSY Félicien, El Hadj FALL/TIGO Adrien/NIKOBAMYE Christiane, ADANGUIDI Jean, DOSSOU Charles, PONTY Nicholas, INGENBLEEK Luc</p>
<p><b>Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alexandre S. BIAOU (DG)</li> <li>- Awaou BACO BABA-MOUSSA (DAF)</li> <li>- Cécile TEKA (DCSFR)</li> <li>- Elise AHOVEY (DED)</li> <li>- Abraham BIAOU (DSEE)</li> <li>- Djabar ADECHIAN (DSS)</li> <li>- Jules DAGA (DTIP)</li> <li>- Brice TOMAVO (Chargé de Communication)</li> <li>- Gillis GOGAN (SCS/DCSFR)</li> </ul>
<p><b>Ministères sectoriels :</b> DPP/MJLDH<sup>1</sup>, DPP/MEMP<sup>2</sup>, DPP/MESFTPRIJ<sup>3</sup>, DPP/MESRS<sup>4</sup>, DPP/MEHU<sup>5</sup>, DPP/MFASSNHPTA<sup>6</sup>, DPP/MJSL<sup>7</sup>, DPP/MAEP<sup>8</sup>, DPP/MCAAT<sup>9</sup>, DPP/MFPT<sup>10</sup>, DPP/MCTIC<sup>11</sup>, CAB<sup>12</sup>, DPP/MERPMEDE<sup>13</sup>, DGID/MEF<sup>14</sup>, DPP/MDAEP<sup>15</sup>, OCS/MDAEP<sup>16</sup>, DDPD Atl-Lit/MDAEP<sup>17</sup>, CSPEF/MEF<sup>18</sup>, BCEAO<sup>19</sup>, DPP/MMEJF<sup>20</sup>, OEF/MMEJF<sup>21</sup>, ANPE/MMEJF<sup>22</sup>, DPP/MDN<sup>23</sup>, DPP/MISPC<sup>24</sup>, DPP/MDGLAAT<sup>25</sup>, DPP/MRAI<sup>26</sup>, DPP/MAEIAFBE<sup>27</sup>, DPP/MCRI<sup>28</sup>, ENEAM/UAC<sup>29</sup></p>	<p>VIOU Edgard<sup>1</sup>, GOMEZ Marino<sup>2</sup>, ADICLES Venance<sup>3</sup>, DOSSOU Sylvestre<sup>4</sup> SALAMI Gafar<sup>5</sup>, SIDI IMOROU Souradjou<sup>6</sup>, BABADJIHOU Charles<sup>7</sup>, HODONOU Donatien<sup>8</sup>, AHO GLELE Renaud<sup>9</sup>, HOUNKONNOU Marcel<sup>10</sup>, BAMIGBOTCHE Marius<sup>11</sup>, CHALLA Ulrich<sup>12</sup>, SINSIN Narcisse<sup>13</sup>, AGBOTON Lazare<sup>14</sup>, HOUNSOUNON Thomas<sup>14</sup> MEVIEKPON Landry<sup>14</sup>, KPATINDE Gérard<sup>15</sup>, MEDETADJI Marie-lowis<sup>16</sup>, AVOCEVOU Yvette<sup>17</sup>, BALLOGOUN Moutairou<sup>18</sup>, NOUKPO Didier<sup>19</sup>, FELIHO Eric<sup>20</sup>, LOUKPE Serge Marcel<sup>21</sup>, DJIBRIL Habib<sup>22</sup>, AFOUDA Marcel<sup>22</sup>, KOUSSIGNI A. Innocent<sup>23</sup>, GBAGLO Ghislain<sup>24</sup>, BEDIYE Bérénice<sup>25</sup>, ADOUNKPE Hermann<sup>26</sup>, SOHOUNHLOUE TAKOU Doéna<sup>27</sup>, ALLAGBE Stanislas<sup>28</sup>, KIKI Vincent<sup>29</sup></p>

## II. Liste des structures répondantes

Partenaires Techniques et Financiers	Producteurs de statistiques
Coopération Suisse, UNICEF, D/C-UE, PNUD	INSAE, Ministère en charge des Affaires Etrangères, Ministère en charge de l'Enseignement Secondaire, Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur, Ministère en charge des Relations avec les Institutions, Cellule de Suivi des Programmes Economiques et Financiers, Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin, DGID, Ministère en charge de l'Environnement, Ministère en charge de la Famille.

## III. Structure type du questionnaire sur les projets passés des producteurs de statistiques

	Questions	Réponses
	PROJET PASSE n°...	
1	Détails de projet/programme	
1-1	Nom du projet/programme	
1-2	Identifiant projet	
1-3	Quels sont les principaux objectifs du projet/programme ?	
1-4	Quelles sont les difficultés rencontrées en mise en œuvre du projet ?	
2	Quels sont les secteurs statistiques soutenus par le projet/programme ?	
2-1	Choisissez tous les catégories pertinentes	
2-2	Précisez le secteur statistique spécifique du projet	
3	Quelle est la période couverte par le projet/programme ?	
3-1	Année d'engagement ou d'approbation du projet	
3-2	Année de fin prévue	
4	Quelle est votre rôle dans ce projet ?	
4-1	Choisissez la catégorie pertinente	
4-2	Précisez le nom de la bénéficiaire principale, si ce n'est pas vous	
4-3	Précisez le nom des autres bénéficiaire, s'il y en a	
5	Précisez votre appui reçu	
5-1	Quel est le type d'aide reçue ?	
5-2	Quel est le montant prévu ou engagé ?	
5-3	Quel est le montant effectivement reçu ?	
5-4	Quelle est la devise ?	
5-5	Quelles sont les sources de financement ?	
	Remplissez le tableau de réponse.	

Source	Nom de partenaire	Montant prévu ou engagé	Montant effectivement reçu	Devise
Budget National				
Appui des partenaires				



#### IV. Structure type du questionnaire sur les projets futurs des producteurs de statistiques

	Questions	Réponses		
	PROJET PASSE n°...			
1	Détails de projet/programme			
1-1	Nom du projet/programme			
1-2	Identifiant projet			
2	Quels sont les secteurs statistiques soutenus par le projet/programme ?			
2-1	Choisissez tous les catégories pertinentes			
2-2	Précisez le secteur statistique spécifique du projet			
3	Quelle est la période à couvrir par le projet/programme ?			
3-1	Année de début prévue			
3-2	Année de fin prévue			
4	Quel est l'appui financier du projet ?			
4-1	Quel est le montant total ?			
4-2	Quelle est la devise ?			
4-3	Quelles sont les sources de financement ? Remplissez le tableau de réponse.			
	<b>Source</b>	<b>Nom de partenaire</b>	<b>Montant prévu ou engagé</b>	<b>Devise</b>
	Budget National			
	Appui des partenaires			

## V. Structure type du questionnaire sur les projets passés des PTF

	Questions	Réponses
	PROJET PASSE n°...	
1	Détails de projet/programme	
1-1	Institution bénéficiaire	
1-2	Nom du projet/programme	
1-3	Identifiant projet	
1-4	Quels sont les principaux objectifs du projet/programme ?	
1-5	Quelles sont les difficultés rencontrées en mise en œuvre du projet ?	
2	Quels sont les secteurs statistiques soutenus par le projet/programme ?	
2-1	Choisissez tous les catégories pertinentes	
2-2	Précisez le secteur statistique spécifique du projet	
3	Quelle est la période couverte par le projet/programme ?	
3-1	Année d'engagement ou d'approbation du projet	
3-2	Année de fin prévue	
4	Quelle est votre rôle dans ce projet ?	
4-1	Choisissez la catégorie pertinente	
4-2	Précisez le nom du donateur principal, si ce n'est pas vous	
4-3	Précisez le nom des autres partenaires, s'il y en a	
5	Précisez votre appui	
5-1	Quel est le type d'aide ?	
5-2	Quel est le montant engagé ?	
5-3	Quel est le montant effectivement versé ?	
5-4	Quelle est la devise ?	

## VI. Structure type du questionnaire sur les projets futurs des PTF

	Questions	Réponses
	PROJET PASSE n°...	
1	Détails de projet/programme	
1-1	Institution bénéficiaire	
1-2	Nom du projet/programme	
1-3	Identifiant projet	
2	Quels sont les secteurs statistiques soutenus par le projet/programme ?	
2-1	Choisissez tous les catégories pertinentes	
2-2	Précisez le secteur statistique spécifique du projet	
3	Quelle est la période à couvrir par le projet/programme ?	
3-1	Année de début prévue	
3-2	Année de fin prévue	
4	Quel est le montant estimé ?	
4-1	Quel est le montant total ?	
4-2	Quelle est la devise ?	

